

66 S 135, Oron : Janv 1927

C. 154-7

g.c Bureau

9 Janv 1927

Oran

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

P.C.  
Ge Durand

Election Sénatoriale

du 9 Janvier 1907

Monsieur le Président

du Sénat

Ec 154-7

(Secrétariat Général de la Présidence)



Ministère  
de l'Intérieur

Direction du Personnel  
l'Administration Générale

2<sup>e</sup> Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 15 Janvier 1927

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de  
M<sup>r</sup>. Taurin.

Le Sénateur le 9 Janvier 1927  
du département d'Oran  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents  
ci-après désignés

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la  
même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'emargement divisée en 2  
cahiers distincts;

4<sup>o</sup> Des feuilles de pointage au nombre de 2 ;

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice du candidat du ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser  
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

P<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur  
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Peculacosty

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 9 janvier 1927  
(1<sup>re</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	440
Nombre des votants .....	439
Nombre des suffrages exprimés .....	438

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Laurin

Prénoms : Paul

Qualification, profession, etc. : Colon

Date de la naissance : 27 juillet 1870

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu ...., 230

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Laurin, Paul ..... 230

M. Gassier, Jules ..... 208

M. ..... .

M. ..... .

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 439

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

DU 9 JANVIER 1927

---

Docteur J. GASSE

SÉNATEUR SORTANT

Ch. Crammer  
J. Morris  
J. Hart  
Saunders  
Dane.

7

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 9 Janvier 1913,  
à Oran, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent treize, le vingt-sept du mois de janvier, nous (1) Charles, Président du tribunal de première instance d'Oran, nous sommes rendu dans la salle des Assises à l'Palais de Justice local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Oran convoqué en vertu du décret du 14 Novembre 1912 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bézieux, René (délégué de Blenac), né le 14 décembre 1866  
M. Pontier, Baptiste (délégué d'Oran), né le 23 mars 1867  
M. Durel, Pierre, (délégué d'Oran), né le 10 novembre 1893  
M. Jonciet, Jean (commissaire général), né le 27. Septembre 1894  
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Frieschi, Albert, délégué du M. El-Kebir (vu le 10 Janvier 1893), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6<sup>o</sup> Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

<sup>(1)</sup> Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en <sup>2</sup> sections de vote, de la manière suivante <sup>(1)</sup> :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>J</i> — <i>220</i> électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <i>J</i> —	<i>220</i> —
3 <sup>e</sup> Section, —	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—
7 <sup>e</sup> Section, —	—
8 <sup>e</sup> Section, —	—
9 <sup>e</sup> Section, —	—
10 <sup>e</sup> Section, —	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs <sup>(2)</sup> de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .   M. <sup>(3)</sup> <i>Lisbonne Alfred de Bel Abbès</i>
	M. <i>Paric Michel, délégué d'aram</i>
Scrutateurs . . . . .	M. <i>Tcharkly Louis, délégué d'aram</i>
	M. <i>Livry Jean, délégué d'aram</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	M. <i>Nicarise Baptiste, délégué d'aram</i>
	M. <i>Sabini Ernestine, délégué d'aram</i>
Scrutateurs . . . . .	M. <i>Favarel Camille, délégué d'aram</i>
	M. <i>Feriat Jean, délégué de Saïda</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	M. <i>Benzaken Nessim, délégué d'aram</i>
	M. <i>Ansallou Yahia, délégué d'aram</i>
Scrutateurs . . . . .	M.
	M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	M.
	M.
Scrutateurs . . . . .	M.
	M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	M.
	M.
Scrutateurs . . . . .	M.
	M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M. M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M. M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M. M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M. M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de   , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'emargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section.....		1		
2 <sup>e</sup> Section.....				
3 <sup>e</sup> Section.....				
4 <sup>e</sup> Section.....				
5 <sup>e</sup> Section.....				
6 <sup>e</sup> Section.....				
7 <sup>e</sup> Section.....				
8 <sup>e</sup> Section.....				
9 <sup>e</sup> Section.....				
10 <sup>e</sup> Section.....				
TOTALS .....		1		
		439		

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	1			M. Gasser	100	118						
2 <sup>e</sup> Section . . . . .				M. Jaurin	108	112						
3 <sup>e</sup> Section . . . . .							M.	M.	M.	M.	M.	
4 <sup>e</sup> Section . . . . .												
5 <sup>e</sup> Section . . . . .												
6 <sup>e</sup> Section . . . . .												
7 <sup>e</sup> Section . . . . .												
8 <sup>e</sup> Section . . . . .												
9 <sup>e</sup> Section . . . . .												
10 <sup>e</sup> Section . . . . .												
TOTAUX . . . . .	1				208	230						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . . 440

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . . 439

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . . 438

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 439

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup>. . . . . 1

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 438

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 220

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup> :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Taurin, Paul</i>	Deux cent trente	230
M. <i>Gasser, Jules</i>	Deux cent huit	208
M.		
Bulletins nuls (2) .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.<sup>(3)</sup> *Taurin Paul*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue \_\_\_\_\_ a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

## 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

### *Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
TOTAUX . . . . .					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .												
2 <sup>e</sup> Section . . . . .												
3 <sup>e</sup> Section . . . . .												
4 <sup>e</sup> Section . . . . .												
5 <sup>e</sup> Section . . . . .												
6 <sup>e</sup> Section . . . . .												
7 <sup>e</sup> Section . . . . .												
8 <sup>e</sup> Section . . . . .												
9 <sup>e</sup> Section . . . . .												
10 <sup>e</sup> Section . . . . .												
TOTAUX . . . . .												

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.<sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées\* dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
en plus des émargements.	en moins des émargements.			


<tbl\_r cells="2" ix="2" maxcspan="1" maxrspan

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .												
2 <sup>e</sup> Section. . . . .												
3 <sup>e</sup> Section. . . . .												
4 <sup>e</sup> Section. . . . .												
5 <sup>e</sup> Section. . . . .												
6 <sup>e</sup> Section. . . . .												
7 <sup>e</sup> Section. . . . .												
8 <sup>e</sup> Section. . . . .												
9 <sup>e</sup> Section. . . . .												
10 <sup>e</sup> Section. . . . .												
<b>TOTAUX . . . . .</b>												

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M		
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

### *Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Neant

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

## CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 13 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi :

Sous les n°s 3 et 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 et 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe . . . . .
Enveloppes renfermant des bulletins blancs . . . . .
Enveloppes sans bulletin . . . . .
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . . . .
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .
Enveloppes non réglementaires . . . . .
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur . . . . .
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature . . . . .
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature . . . . .
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents . . . . .
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs . . . . .

Enfin, sous les n°s . . . à . . . , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

- Veint -

Le Président,

### *Les Membres du bureau,*

*O. Gandy* Le Secrétaire,

Le Secrétaire ,  
M. Alfred J. Faust  
Montgomery  
County

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement d'Oran</u>					
<u>1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> circonscriptions</u>					
Oran	Marié, Daniel	accepté	Garcia, manuel	accepté	Billi, Henri, ayant refusé, a été remplacé par le premier suppléant M. Garcia, manuel, qui a accepté.
	Scalieri, Théophile	d°	Blanc, Alfred	d°	
	Menudier, Paul	d°	Huart, Charles	d°	
	Pellecat, Gaston	d°	Dubreuil, Antoine	d°	
	Safaille, Laurent	d°	Ballester, Henri	d°	
	Gazin, Louis	d°			
	Floutier Baptiste	d°			
	Oquillo, Gaspar	d°			
	Prière, Henri	refusé			
	Suciani, Joseph	accepté			
	Sorca, Eugène	d°			
	Simonet, Jules	d°			
	Nicolas, Tenuaud	d°			
	de Perretti, Augustin	d°			
	Chauvet, Edouard	d°			
	Ragot, Hector	d°			
	Pavarel, Camille	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Oran (Suite)	Cacace, Jaurier Gabarly, Louis Labrador, monnel Diaz, Antoine Picard, Eugène Durel, Pierre Pariès, Michel	accepté. d°. d°. d°. d°. d°. d°.			
La Sénia	Préfume, Joseph Martinez, Jérôme	d°. d°.	Azorin, Michel accepté.		
H <sup>e</sup> Circonscription					
Salmy	clerat de l'Esquile, Charles	accepté.	Bazet, Louis	accepté.	
Sidi-Chami	Vincent, Maurice	d°.	Sicard, Eugène	d°.	
Arcole	Roussel, Louis	d°.	Dandieu, Alfred	d°.	
Manganin	Mugnier marine	d°.	Amat, Frédéric	d°.	
Zafaraoui	Stehr, Alfred	accepté.	Agullo, Joseph	accepté.	
St-Barbe du Télat	Delisle, Henri	d°.	Clermont, Edouard	d°.	
	Oyala, Joseph	d°.			
	Hinois, Henri	d°.			
Saint-Maur	Calmon, Louis	d°.	Obadia, Meyer	d°.	
	Taillard, Henri	d°.			
Oued-Imbert	Thomas Brutus	d°.	Bernard, Jacques	d°.	
	Coulonjeon, Marcel	d°.			

NOMS DES COMMUNES.  Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Lucien (mixte)	Manvel, Benjamin Panc, Eugène	accepté d°	Denis, Henri	accepté	
<u>6<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Saint-Cloud	Bordères, Emile Paris, Auguste Meunier, Arthur Jaeger, Eugène Sadruze, Marcel Sallement, Albert Martinez, Raphaël Barjon, Albert Cahuzac, Louis	d° d° d° d° d° d° d° d° d°	Boichu, Félix Larie, Marcel	d°	
Pleurens	Rabuisse, Albert Mendiola, Joseph	d° d°	Diez, Joseph	accepté	
Assi. Ameur	Touilloux, Jean	d°	Roqué, Henri	d°	
Assi. Ben. Chba	Courtis, Charles Promental, Pierre	d° d°	Vaugoyeau, Henri	d°	
Assi. Bon. Nif	Seyler, Jean	d°	Glacon, Jules	d°	
Saint-Louis	Lamur, Auguste Placide, Justin	d° d°	Bru, Louis	d°	
Legrand	Espiard, Fernand Holtz-Scherer, Philippe	d° d°	Magrin, Constant	d°	
Renan	Leoni, James	d°	Brun, Pierre	d°	
<u>7<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Mers-el-Kébir	Fieschi, Albert Ferrara, Antoine Peretti, Jean	d° d° d°	Mar, François Etanes, Joseph	d°	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Anton, antoine	accepté			
	Palma, Jérôme	d°			
	Mongrenier, Pierre	d°			
	Gardet, Henri	d°			
	Ivanié, Isidore	d°			
	Robinat, Emile	d°			
ain - d. Turck	Salanon, Jules	d°	Songhi, Pierre	accepté	
	Tassat, Joseph	d°			
	Songhi, Jean Marie	d°			
Bon. Sfer	Defest Jean Marie	d°	A. Morin, manuel	d°	
	Coste, Lucien	d°			
	Edelen, albert	d°			
El. Ancor	Soufflot, aubé	d°	Scotto, François	d°	
	Piat, Félix	d°			
	Soriano, thomas	d°			
8 <sup>e</sup> Circonscription					
ain - Lemouchent	Enjalbert, René	d°	Gisclère, Louis	d°	
	Outrel, alfred	d°	Canigral, Vincent	d°	
	Keritz, Jules	d°			
	Gautier, Émile	d°			
	Benalayag, Jacob	d°			
	Rahon, Isaac	d°			
	Clauvin, Simon	d°			
	Miquel, Joseph	d°			
	Feijoo, albert	d°			
Ain - Rial	Alborge, alfred	d°	Bardou, auguste	accepté	
	Bouyssie, Auguste	d°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Clm. el. Arba	Victori, auguste	d: accepté	Eslapez, Salvador	d: accepté	
	Tong, arthur	d:			
	Sirie, Firmin	d:			
Laferrière	Suyé, Leopold	d:	Carme, Firmin	d:	
	Paged, Alexandre	d:			
Rio. Salado	Wilhe. Pontingon, Joseph	d:	Starck Jean-François	d:	
	Rico, marius	d:	Calmell, Henri	d:	
	Andrea, manuel	d:			
	Lozano, Jean	d:			
	Cempériès François	d:			
	Bernard, agnel	d:			
Hammam bon Padjar	Saint Jean, Jean	d:	Lenoble, Eugène		
	Monteyrand, Jean	d:	Coulon, Louis dit Jean		
	Lelage, Ernest (père)	d:			
	Schwein André	d:			
	Chamuel, Auguste	d:			
	Beffueille, Gilomen	d:			
Guillard	Sapeyre, Jean	d:	Gonzales, Jean	accepté	
	Maffre, Louis	d:			
Krois. Marabout	Pickwaert, Paul	d:	Cramier, marius	d:	
	Camfrancq François	d:			
Turgot	Bermudez Christophe	d:	Schwab Emile	d:	
	Combret Etienne	d:			
Clm. Lemouchent (mixte)	Torrà Pierre	d:	Hubert Joseph	refusé	
	Delpèche Jean Baptiste	d:	Ferrand Frédéric	accepté	
	Durand, Gaston	d:			
	Juan Louis	d:			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans GETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Munoz Mathieu	accepte			
	Porterie Joseph	d°			
9 <sup>e</sup> Circonscription					
Kisserghien	Becker Nicolas	d°	Gérardin Euile	accepte	
	Cordonnier Eugène	d°			
	Monticelli Auguste	d°			
Bon-Téléus	Traldi Nicolas	d°	Hochmuth aloy	d°	
	Bidorf Eugène	d°			
	Guillaume Alphonse	d°			
Louvanel	Kulezewski Jean	d°	Zubroca Charles	d°	
	Chollet Edouard	d°			
	Sachet Jean	d°			
Er. Rabel	Descat Gabriel	d°	Tailleu Marcel	d°	
	Zenck Henri	d°			
10 <sup>e</sup> Circonscription					
Terriégnac	Noquet Ferdinand	d°			
	Laurent Louis	d°	Sanchez Jayme	d°	
	Einault Alfred	d°	Masson Albert	d°	
	Jeantet Louis	d°			
	Fernandez Salvador	d°			
	Beringuer Vincent	d°			
	Richard Louis	d°			
	Pergaudin Euile	d°			
	Arlogast Florent	d°			
11 <sup>e</sup> Circonscription					
St Denis du Sig	Lamur Louis	d°	Segarra Jérôme	- d°	
	Bernere Pierre	d°	Benevento Simon	- d°	

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Robert, Louis	accepté			
	Colin, Camille	d°			
	Gelineau, Thodore	d°			
	Hum, Maurice	d°			
	Salvador, Thodore	d°			
	Portela Eliodore	d°			
	Ballester Vincent	d°			
Moceta-Douz	Sasserre Jean-Louis	d°	Riera Vincent accepté		
Bou-Henni	Bernaben, François	d°	Thuriel, Louis accepté		
	Portela, Eliodore	d°			
<u>13<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Argent	Miquel Maille Jean	d°			
	Favorito, Archange	d°	Serrano Marcel d°		
	Giner, François	d°	Enrique, Jayme d°		
	Benichon, Josué	d°			
	Cournut Edmond	d°			
	Eken, Louis	d°			
	Richard, Pierre	d°			
	Cruchetty Marius	d°			
	Zalgani, Laurent				
Kléber	David, Louis	accepté	Roulineau Joseph accepté		
	Blain, Jules	d°			
Saint-Léon	Roulineau, Eugène	d°	Duzan, André d°		
	Voxeur, André	d°			
Port aux Poules	Roche, Louis	d°	Tuentel, François d°		Une protestation a été faite contre l'élection de ce délégué démissionné par M. Chaloum (Mandoché). Elle a été rejetée par vote du conseil de Préfecture en date du 16 décembre 1926.
	Bayle, Louis	d°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>~ Arrondissement de Montaganem ~</i>					
<u>12<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Montaganem	Semoine adrien	accepté	Torchio, Jean	accepté	
	Maury, Catimir	d:	Dufeyneur Fernand	d:	
	Pommert, André	d:	Baquet, Paul	d:	
	Gibaud, Jean	d:			
	Samende, Paul	d:			
	Maynadie, François	d:			
	Gomis, Antoine	d°			
	Claudicourt arnaud	d:			
	Roufart, Auguste	d:			
	Chévenet, Charles	d:			
	Albou, marie	d:			
	Morin, Antoine	d:			
<u>11<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Gelissier	Clairfond, François	d:	Clairfond, Auguste	accepté	
Bellecôte	Mille, Joseph	d:	Sissarre, Léon	d:	
Tourin	Chévenin, Honoré	d:	Etabriqué Xavier	d:	
Min-Tédelec	Clerc, Eli	d:	Boutié, Charles	d:	
	Vergiat, Jean-Baptiste	d:			
Saint du Chêle	Lanchier, René	d:	Sabau, Jules	d:	
Bellivue	Boutié, Charles	d:	Rougeat Georges	d:	
Bosquet	Raës, Auguste	d:	Macary, Maurice	d:	
Carsaigne (mixte)	Séleuvre, Louis	d:	Fontanier, Henry	d:	
	Richermo, Henri	d:			

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>15<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Abonkir	Jacquot, Honoré	accepté	Julien, Clement accepté		
Rivoli	Graillat, Henri	d°	Gillion, Félix d°		
	Fuget, Camille	d°			
Izazagran	Puyol, François	d°	Torregrossa, Louis d°		
	Safon, Henri	d°			
Plad. Tonaria	Pattoureau, Alfred	d°	Mourot, Félix d°		
Noisy-les-Bains	Garrigues, Jean	d°	Hernandez, Louis d°		
	Ducousso, Joseph	d°			
Bougival	Dermy, Paul	d°	Hermann, René d°		
	Heintzmann, Victor	d°			
Am Sidi Chérif	Witzikam, Emile	d°	Laurent, Pierre d°		
La Stidia	Dariut, Prosper	d°	Grosset, Pierre d°		
	Mayer, Pierre	d°			
Tornaka	Brum, Henri	d°	Raymond, Albert d°		
<u>16<sup>e</sup> circonscription</u>					
Relizane	Pivière, Dominique	d°	Eslapez Vincent d°		
	Fernandez Raymond	d°	Cabrera, Joachim d°		
	Mottet, Joseph	d°			
	Berrone, Félix	d°			
	Pournier alain	d°			
	Richard, Catimiri	d°			
	Coste Cyrien	d°			
	Plait Paul	d°			
	Benchimol, Salomon	d°			
L' Hillil	Grosdemange Louis	d°	Almaric, Albert accepté		
Montgolfier	S. Hervéder, François	d°	Meunier, Désiré - d° -		

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Mazzia, Emile	accepté			
La Mina (mixte)	Dervalx, Louis	d°	Tannad, Jules	accepté	
	Mary, Fernand	d°			
Zemmora (mixte)	Monge, Henri	d°	Fabry, François	d°	
	Soulas, Raymond	d°			
	Eudes, Etienne	d°			
1 <sup>re</sup> circonscription					
Saint-Denis	Mathieu, Louis	d°	Guilbaud Théodore	d°	
	Dupeux, Fernand	d°			
Inkermann	Reboul, André	d°	Quastay, Henri	d°	
	Sicard, Joseph	d°			
Renault (mixte)	Mazet, Ernest	d°	Tullier, Joseph	d°	
	Boulenc Maximin	d°			
Amni-Mousa (mixte)	Debruycher Henri	d°	Meyer, Jean	d°	
	Satour, Marcelin	d°			
1 <sup>re</sup> circonscription					
Tiaret	Guelha, Georges	d°			
	Galibert Achille	d°	Cohen, René	d°	
	Pigorre, Joseph	d°	Trouchaud, Sully	d°	
	Antona, Gabriel	d°			
	Marchis Eugène	d°			
	Griguer, René	d°			
	Girardet, Raoul	d°			
	Berc, Eli	d°			
	Salama, Jacques	d°			
Salat	Andriani, Pierre	d°	Bayle, Jean	accepté	
	Calvat, Jacques	d°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Toriumet	Casterx, Jean Ragon, Paul	accepté d:	Boni, Augustin	accepté	
Kiaret (mixte)	Noël, Antoine Deleigne, Aristide Sallaux, Lucien	d: d: d:	Olivier, François	d:	
Djebel Nador (mixte)	Grig. Jules Mas, Jean Peyrouard, Joseph	d: d: d:	Mommeja, Flavet	d:	
Afrouz	Brahim, Zenou	d:	David, Salau	d:	
<b>Arrondissement de Tlemcen</b>					
19 <sup>e</sup> Circonscription					
Zemlencen	Abilhé, abel	accepté			
	Nicaise, Baptiste	d:	Aboucaya, Gaston	d:	
	Haward, Léon	d:	Systard, Etienne	d:	
	Larxon Georges	d:	Charrane, Isidore	d:	
	Cabet Edouard	d:			
	Benzakir Nessim	d:			
	Choukroun Félix	d:			
	Benhamou Mouad	d:			
	Lévy, Juda	d:			
	Omsellem Yaya	d:			
	Négré Maurice	d:			
	Wantin, Auguste	d:			
20 <sup>e</sup> Circonscription					
	Hennaya	Pomies, Ernest	d:	Houwert, Joseph	accepté
		Hinslinger Henri	d:		

Par arrêté du Conseil de  
Préfecture, en date du  
20 Decembre 1926, l'éle-  
ction de M. Djedid  
de annulée et M.  
Benichou Menaim  
a été proclamé élu  
au premier tour de  
scrutin.

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pont de l'Issoire	Bauby, Louis Bouteille Caminu	accepté d°	Hamet, Julien	accepté	
Beni-Saf	Noel, Joseph Sanchez Vincent	d° d°	Ervigne, Louis	d°	
	Datcu, Michel	d°	Hey, Hippolyte	d°	
	Ribot, Victor	d°			
	Benklimoun, Joseph	d°			
	Bravais Alphonse	d°			
	Gareste Antoine	d°			
	Ganga, Joseph	d°			
	Rodriguez Aurelio	d°			
Lamoricière	Courtot, Léon	d°	Saffont, Pierre	accepté	
	Pastorel Henri	d°			
De Sechartes	Chapuis, René	d°	Rouairx, Joseph	d°	
	Molinay, Jean	d°			
Kureine	Ailloud, Joseph	d°	Barthe, Victor	d°	
	Lucros Auguste	d°			
Remchi (mixte)	Doumens, Jules	d°	Quedas, François	d°	
	Viala, Renaudre	d°			
Sebdou (mixte)	Comptere, Antoine	d°	Esteban, Joseph	d°	
	Cayla Edouard	d°			
<u>21<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Mernans	Pellegrini Christophe Pilzini Vincent	d° d°	Prades Benjamin	d°	
	Besse, Joseph	d°			
Médronna (mixte)	Bonaziz Joseph Hazziza Isaac	d° d°	Benayoun Chau	5°	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marnia (mixte)	Pic, Alfred	accepté	Barbin, Auguste	accepté	
	Sabaté, Cabiria	d°	Sapied, Alfred	d°	
	Haloua, Meïste	d°			
	Taghazout Faïch	d°			
	Suiliçi, Pierre	d°			
	Gonzales François	d°			
<u>Arrondissement de Mascara</u>					
<u>22<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Mascara	Martin, Louis	accepté	Soracco Antoine	accepté	
	Jeannings Albert	d°	Blazy, Jules	d°	
	Greffier, Antoine	d°	Pédaille Louis	d°	
	Garvalda Urbain	d°			
	Clady, Victor	d°			
	Carrière, Louis	d°			
	Mathieu Marcelin	d°			
	Cherabut Georges	d°			
	Tournil, Antoine	d°			
	Dallée, Camille	d°			
	Geghra, Pierre	d°			
	Labassot Henri	d°			
<u>23<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Palikao	Cordman Mallouf	d°	Bentadoun Samuel	accepté	M. Espinoza Laurent, suppléant, est remplacé par le suppléant M. Bentadoun, Samuel
	Espinoza Laurent	d°			
Publineau	Serrano, Frédéric	d°	Barrière Hermia		
	Bourgeois Emile	d°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUEΣ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Zhiersville	Deyean, Joseph Mandin, Emile	accepte d°	Vallat, Félix	accepte	
Oued. Xaria	Salvat, Auguste Nouven, Gustave	d° d°	Satgé, Clement	d°	
Grenda	Lebon, Eugène Cuccinelli, Michel	d° d°	Touboul David	d°	
Alzés-le-Duc.	Levy, Salomon	d°	Berbeth, Dominique	d°	
Cacheron (mixte)	Urich, René Puech, Emile	d° d°	Bastien, Eugène	d°	
Grenda (mixte)	Maignan Théophile Boggio, Paul	d° d°	Clauzier, Fernand	d°	
Diaskara (mixte)	Dencian, Hubert Delhort, Emile Ribot, Maurice	d° d° d°	Enard, Georges Martin, Henri	d° d°	
Bois de la Vache (mixte)					
Saïda	Fidal, Joseph Pulliat, Louis Latroux, Charles	d° d° d°	Grob, Charles Besombes, Célestin	d° d°	
	Gravende, Jean Sadet, Eugenie	d° d°			
	Terriot, Jean Dubour, Jean-Marie	d° d°			
	Allene, Charles Rehm, Marcel	d° d°			

21<sup>e</sup> Circonscription

Saïda	Fidal, Joseph Pulliat, Louis Latroux, Charles	d° d° d°	Grob, Charles Besombes, Célestin	d° d°	K. Grob Charles remplace M. Latroux Charles en grise
	Gravende, Jean Sadet, Eugenie	d° d°			
	Terriot, Jean Dubour, Jean-Marie	d° d°			
	Allene, Charles Rehm, Marcel	d° d°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Oin el Hadjar	Gillion, Charles Gauthier, Julien	d: d:	Ramonda, Louis	accepté	
Sanda (mixte)	Libert, Jules Pastor, Joseph Shadie, Paul Jaillet, Jean Pico, Jayme Sabaton, Justin	d: d: d: d: d: d:	Heantel, Auguste Brunel, Henri	d: d:	
— Arrondissement de Sidi-Bel-Abbès —					
25 <sup>e</sup> Circonscription					
Trudon	Antiphon, Jean Centonero, François	accepté d:	Mougeot, Fernand	accepté	
Petrie	Suydlin, Louis Esteve, François	d: d:	Bury, Auguste	d:	<i>H. Bury, accepte suppléant, remplace M. Esteve F., malade</i>
Tessala	Hussen, Joseph	d:	Cinac, Edgard	d:	
Les Trembles	Gabarrou, François Hohwech, Charles	d: d:	Millier, Jules	d:	
Mercier-Lacombe	Posan, Henri Safforgue, Lucien Marsan, Thierry	d: d: d:	Mauris, Athelme	d:	
Bonnier	Homié, Maxime	d:	Givardon, Jean	d:	
Deligny	Mauris, Jean	d:	Marcelot, Henri	d:	
Bandens	Poquefiro, Louis	d:	Jacquel, Emile	d:	
Mekerra (mixte)	Delorme, Edmond Robillo, Antoine	d: d:	Perez, Tidore	d:	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUES.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>26<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Sidi bel Abbès	Sibomme, alfred	accepté	Meneau, Courtant	accepté	
	Thomas, abel	d:	Coussen, theodore	d:	
	Duvivier, Eugen	d:	Bouche, Gabriel	d:	
	Bonnet, Paul	d:			
	Carayon, Edouard	d:			
	Lambo, Paul	d:			
	Tovex, François	d:			
	Barbier, michel	d:			
	Demias, Charles	d:			
	Barisien, Georges	d:			
	Henri, alphonse	d:			
	Galano, Vincent	d:			
<u>27<sup>e</sup> Circonscription</u>					
Chazay	Peyjal, Charles	d:	Chabrier, Traveis	d:	
	Alibert, Pierre	d:			
Zassin	Fronty, Jean Baptiste	d:	Bostredon, Zacharie	d:	
	Elsley, Louis	d:			
Palissy	Champreau, Baptiste	d:	Farouz, aaron	d:	
	Gillen Schneider, Louis	d:			
Zemira	Noël, telicien	d:	Berle, Joseph	d:	
	Nouzille, Hubert	d:			
Le Telagh	Cambon, Etienne	d:	Espinosa, Antoine	d:	
	Michel, Simon	d:			
	Renault, marcus	d:			
Boukaneffis	Segade, cintaine	d:	Fruche, Francois	d:	
	Vautenat, Louis	d:			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement, et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lantar	Reis, Gaston	accepte	Tantenat, Louis	accepte	
	Cousin, Antonin	d°			
Parmentier	Forques, Clément	d°	Noubel, Jean	d°	
	Dubreau, Emile	d°			
Zabia	Guillermet, Sylvain	d°	Weber, Alfred	d°	
	Vauvoisin, Adolphe	d°			
Kirman	Petrequim, Jules	d°	Puech, Henri	d°	
	Vautherat, Henri	d°			
Berthelot	Quéhon, Alfred	d°	Zene, Leon	d°	
	Jacquier, Louis	d°			
Le Télaghs (mixte)	Gonthière, Eugène	d°	Gestouvie, Eugène	d°	
	David, Etienne	d°	Rouchon, Henri	d°	
	Sazy, Joseph	d°			
	Mira, François	d°			
	Freyroux, Lucolie	d°			
	Berna, Joaquim	d°			
	Paulard, Henri	d°			
	Cazenave, Alphonse	d°			
	Benarroit, Joseph	d°			
<u>~ Territoires du Sud ~</u>					
inx. Sefra	Lucourneau, Pierre	accepte	Zenhamou, Isaac	accepte	
	Laurent, Jean	d°			
Mecheria	Clubert, Georges	d°	Zen Myara, Yousif	d°	
Géryville	Zenou, Raphaël	d°	Azancot, Haimy	d°	
	Gasc, Jean	d°			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Gran , le 14 Decembre 19<sup>e</sup>6.

Le Préfet,

Granberry

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NÚMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Abadie Paul	délégué de la Commune de Saïda mairie	Hamel Auguste, Brunel Henri	
2	Abeilhé Abel	d <sup>o</sup> Clemency	Aboucaya Gaston ; Lyotard Etienne ; Albarrau Frédéric.	
3	Abou Maxime	Hottagany	Borchio Jean ; Dusigneur Fernand ; Baquet Paul.	
4	Aigullo Gaspar	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
5	Ailloud Joseph	Curenné Barthe Victor		
6	Alberge Alfred	Aïn Kial Bardoux Auguste		
7	Alibert Jules	Saïda mairie	Hamel Auguste, Brunel Henri	
8	Alibert Pierre	Chauzy Chabrier François		
9	Allène Charles	Saïda p.e. Grob Charles, Besombes Célestine		
10	Amsellem Yaya	Clementey Aboucaya Gaston ; Lyotard Etienne ; Albarrau Frédéric.		
11	Andréani Pierre-Paul	Palat Bayle Jean		
12	Andreu Manuel	Riotalado Starck Jean-François, Calmels Henri		
13	Antiphoy Jean	Prudoy Bougeot Fernand		
14	Anton Antoine	Merseltez Mas François, Frères Jouph,		
15	Antona Gabriel	Liard p.e. Cohen René, Trouchaudully		
16	Arbogast Florent	Perregaux Sanchez Jayme, Masson Albert		
17	Assorin Antoine	Hottagany Borchio Jean, Dusigneur Fernand, Baquet Paul		
18	Aubert Georges	Kéchéria Ben Wyara Joseph		
19	Ayala Joseph	J. Barbero Oldo Clermont Edouard		
20	Azam Jean	Coussiller général		
21	Ballester Vincent	délégué de la commune de T. Denizet Segarra Jérôme, Beneyto Amaro		
22	Balzani Laurent	d <sup>o</sup> Arzen Serrano Karol, Enrique Jayme		
23	Barbier Michel	Lidi Belabdi Abenouar Constant		
24	Baristien Georges	- d <sup>o</sup> - Coussen Blasone		
25	Barjon Albert	J. Cloud Bourhe Gabriel Boichu Félix, Lavié Karol		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
26	Bauby Louis	délégué de la commune de Pont-de-l'Isère	Hamel Julien	
27	Bayle Louis	d° Portaux Paul	Fuentès François	
28	Becker Nicolas	Binieghis	Gérardin Emile	
29	Benarrous Joseph	Celagh mixte	Pestourie Eugène, Rouchou Henri	
30	Benattayag Jacob	Au Benouchen n.c.	Beissiere Louis, Canigral Vincent	
31	Benchimol Salomon	Religane	Esclapez Vincent, Cabrera Joachim	
32	Benhamou Bouchi	Clementey	Aboucaya Gaston, Lyotard Etienne, Albarrau Frédéric	
33	Bénichou Josué	Arzou	Serrano Marcel, Eruque Joaquin	
34	Bénichou Menain	Clementey	Aboucaya Gaston, Lyotard Etienne, Albarrau Frédéric	
35	Benkimoun Joseph	Beni Saf	Evesque Louis, Chey Hippolyte	
36	Benzakey Nessim	Clementey	Aboucaya Gaston, Lyotard Etienne	
37	Bergougnoux Emile	Perregaux	Albarrau Frédéric	
38	Beringuer Vincent	d°	Sanchez Jayme	
39	Bermudes Christophe	Curgot	Hassou Albert	
40	Bernà Joaquin	Celagh mixte	Schwab Emile	
41	Bernabeu François	Bou Hemie	Pestourie Eugène, Rouchou Henri	
42	Bernard Agnel	Riosalado	Churier Louis	
43	Bernière Pierre	S'Denis de Hig	Harck Jean François, Calmette Henri	
44	Berrone Félix	Religane	Segarra Jérôme, Benejto Simon	
45	Bertrand Etienne	Conseiller général		Esclapez Vincent, Cabrera Joaquin
46	Besse Joseph	délégué de la C <sup>e</sup> de Nemours	Prades Benjamin	
47	Bessueille Philomé	d° H. bou Hadja	Lenoble Eugène	
48	Bidorff Georges	Bou Glebis	Coulon Louis dit Jean	
49	Bigorre Joseph	Giaret p.e.	Hochmuth Aloys	
50	Blain Jules	Kleber	Cohen René	
51	Bobillo Antoine	Mekerra mixte	Bouchaud Jules	
			Kleber	Roubineau Joseph
			Mekerra	Perez Frédéric

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
52	Boggio Paul	Délégué de la C <sup>e</sup> et F <sup>e</sup> Fréjus	Clauziet Fernand	
53	Bolliet-Basset Louis	Counsellor général		
54	Bonnet Jean	Délégué de la C <sup>e</sup> de Colombes militaire	Beaufays Elie	
55	Bonnet Paul	d <sup>o</sup> Sidi bel abbas	Meunier Constant	
56	Borderies Emile	{ F <sup>e</sup> Clouet	Cousteau Théodore	
57	Borderies René	Counsellor général	Bouché Gabriel	
58	Bories Gaston	Délégué de la C <sup>e</sup> de Mascara mixte	Boichu Félix	
59	Bouaziz Joseph	d <sup>o</sup> Nedroma mixte	Lavie Marcel	
60	Boulenc Maximin	Renault mixte		
61	Bourgeois Emile	Dubliseau	Barrière termin	
62	Bouteille Léonie	Pastorello	Hamel Julian	
63	Boutié Charles	{ Bellevue	Rougeat Georges	
64	Bouty Jules	Counsellor général		
65	Bouyssie Auguste	Délégué de la C <sup>e</sup> d'Auréac	Bardoux Auguste	
66	Brahim Zerou	d <sup>o</sup> Afrouzite	David Labou	
67	Bravais Alphonse	Beni taf	Evesque Louis	
68	Brun Henri	Toumaka	Chay Hippolyte	
69	Cabassot Henri	Mascara p.c.	Ramond Albert	
70	Cacace Jaurier	Oran	Navarro Antoine	
71	Cahuzac Louis	F <sup>e</sup> Clouet	Blazy Jules	
72	Calmon Louis	F <sup>f</sup> Kaur	p.Daille Louis	
73	Calvat Jacques	Palat	Blanc Alfred, Huart Charles,	
74	Cambon Etienne	Elagh p.e.	Dubreuil Antoine, Ballister Henri	
75	Canfranc François	Crissier	Boichu Félix	
76	Capela Camille	Marnia	Lavie Marcel	
77	Carayon Edouard	Sidi bel abbas	Obadia Meyer	
			Bayle Jean	
			Espriesta Antoine	
			Grauvin Marius	
			Barbin Auguste	
			Lapiet Alfred	
			Meunier Constant	
			Courteau Théodore	
			Bouché Gabriel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
78	Carrière Louis	délégué délégué de la <sup>cc</sup> de Mascara	Navarro Antoine Blazy Jules Pedallez Louis	
79	Carrou Georges	d <sup>e</sup>	Blemezy Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Albarrau Frédéric	
80	Castex Jean		Gruauet Boni Augustin	
81	Catroux Charles		Sauvage p.e. Grob Charles	N. q. Charles remplace
82	Cayla Edward		Sebdou hôte Esteban Joseph	N. Catroux Charles, empêché
83	Cazeauve Alphonse		Celagh Postourie Eugène mixte Rouchou Henri	
84	Cervera Joseph		Mascara Edward Georges mixte Martin Henri	
85	Chamud Auguste		H <sup>m</sup> bou Hadjor Leuoble Eugène Coulou Louis, s <sup>r</sup> Jean	
86	Chaufréau Baptiste		Palissy Farouz Aaron	
87	Chamut Edward		Oran Blaue Alfred, Huart Charles, Dubremont Antoine, Ballister Henri	
88	Chapuis Rémy		Descartes Rouaix Joseph	
89	Chevastut Georges		Mascara Navarro Antoine p.e. Blazy Jules Pedallez Louis	
90	Chollet Edward		Lounnel Zubroca Charles	
91	Choukrouij Félix		Blemezy Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Albarrau Frédéric	
92	Clady Victor		Mascara Navarro Antoine p.e. Blazy Jules Pedallez Louis	
93	Clairefond François		Pélissier Clairefond Auguste	
94	Clerc Elié		Au Kedels Boutié Charles	
95	Clerc Elié		Biaret Cohen René p.e. Trouchaud Sully	
96	Colin Camille		Pauwels Segarra Joaquin Beneyto Simon	
97	Combret Etienne		Curgot Schwab Emile	
98	Compère Antoine		Lebdou hôte Esteban Joseph	
99	Cordonnier Eugène		Wisserghis Gérardis Eusebe	
100	Coste Cyprien		Relizane Escalapez Vincent Calvera Joachim	
101	Coste Lucien		Bouffet Assouis Manuel	
102	Coulongeon Marcel		Daudibaut Bernard Jacques	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
103	Courtis Charles	délégué de la C <sup>e</sup> de Dax : Boutiba	Vaugoyeau Henri	
104	Courtot Léon	{	Lamoricière Laffont Pierre	
105	Cousin Antonin	{	Lautar Vautenat Louis	
106	Curel Jean	Conseiller général		
107	Dallée Camille	délégué de la C <sup>e</sup> de Masegra p. <sup>re</sup> .	Navarro Antoine Blazy Jules Pédalie Louis	
108	Dauthou Henri	Conseiller général		
109	Darius Prosper	délégué de la C <sup>e</sup> de la Bastide	Droston Pierre	
110	Dateu Michel	{	Bertrand Evesque Louis Férey Hippolyte	
111	David Etienne	{	Ulagh Pestourie Eugène Vautier Rouchon Henri	
112	David Louis	Kleber	Roubineau Joseph	
113	Debruycker Henri	Ammi Brown mixte	Weyer Jean	
114	Defès Jean Marie	Bouffet	Assorin Manuel	
115	Delage Ernest père	H. Bou Hadja	Levoble Eugène Coulon Louis, dit Jean	
116	Delaigue Aristide	Biaret	Olivier François	
117	Delisle Henry	F. Barbet de la Vallée	Clermont Edward	
118	Delorme Grégoire	La Mikerra	Pérez Edouard	
119	Delpêche Jean Baptiste	Ternouche	Ferraud Félix	
120	Demias Charles	Sidi Béchir	Meneau Constant Couten Théodore	
121	Denjean Hubert	Mascara	Bouché Gabriel Edward Georges Martin Henri	
122	Denjean Joseph	Chiersville	Vallat Félix	
123	Dermay Paul	Pouquirat	Hermann René	
124	Descamps Emile	Sidi Châoui	Licard Eugène	
125	Descalet Gabriel	E. Rahel	Gaitier Marcel	
126	Dessort Emile	Mascara mixte	Edward Georges Martin Henri	
127	Devaux Louis	La Mina	Jannod Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
128	Díaz Antoine	délégué de la commune d'Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
129	Dillenselneider Louis	d <sup>o</sup>	Palmy Faroey Aaron	
130	Doumeus Jules		Remchi Ruedas François	
131	Ducourneau Léonie		Aïnsefra Benhauou Ismaïl	
132	Duccousto Joseph		Morphy Béni, Hernandez Léon	
133	Ducros Auguste		Cureme Barthe Victor	
134	Dufour Jean Marie		Sauvage Charles	
135	Dupeux Fernand		Betombes Célestine	
136	Durand Gaston		J.-Aimé Guilbaud Théodore	
137	Durel Pierre		Bernouchant Frédéric	
138	Dusseau Emile		Oran Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
139	Dutruel Alfred		Parmatier Noubel Jean	
140	Duvivier Eugène		Bernouchant Beisseire Louis	
141	Edelen Albert		p.e. Canigral Vincent	
142	Elsen Louis		Tidi-Bel abbé Meunier Constant	
143	Elsen Louis		Perregaux Boucenne Théodore	
144	Enjalbert René		Bouchez Gabriel	
145	Esnault Alfred		Bouffet Astorius Manuel	
146	Espiard Fernand		Cassin Bosredon Zacharie	
147	Espinosa Laurent		Arzew Serrano Marcel	
148	Estève François			Espinosa Laurent, empêché est remplacé par le n <sup>e</sup> pape m. Beaumardin Laurent
149	Eudes Etienne		Arzew Enrique Jayme	
150	Fages Alexandre		Perregaux Beussadoum Samuel	
151	Favarel Camille		Détric Bury Auguste	
152	Favorito Archange		Zemmora Fabry François	
			Lafenière Carnie Firmin	
			Oran Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
			Arzew Serrano Marcel	
				Espinosa Laurent

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
153	Feijoo Albert	délégué de la C <sup>te</sup> de Benoucheut p.e.	{ Bessière Louis Canigral Vincent	
154	Fernandez Salvador	d <sup>o</sup> Perregaux	{ Sanchez Juan Masson Albert	
155	Ferrara Antoine		{ Miret Louis Mas Francois	
156	Ferriot Jean		{ Laidape Charles Betonches Celestius	
157	Fieschi Albert		{ Miret Louis Mas Francois	
158	Flandin Emile		Chauvin Vallat Félix	
159	Flinois Henri	Célélat	Clermont Edward	
160	Floutier Baptiste	Oran	{ Blaize Alfred, Huart Charles Dubreuil Antoine, Ballerte Henri	
161	Fouleyraud Jean Charles	H. Bou Hadjaf	{ Lenoble Eugène Coulon Louis, dit Jean	
162	Forgues Clément		Parmentier Nouvel Jean	
163	Forra Pierre	Benoucheut mixte	Ferraud Frédéric	
164	Forterre Joseph	d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>	
165	Fortesa Elieodor	Lig	{ Segarra Jérôme Benevento Simon	
166	Fortesa Elieodor	Bou Hemm	Churios Louis	
167	Foucard Paul	Couscille général		
168	Fouilloux Jean	Délégué de la C <sup>te</sup> d'Orléans Amour	Roques Henri	
169	Fournier Alain	d <sup>o</sup> Relizane	{ Esclapez Vincent Cabrera Joachim	
170	Fournil Antoine	Mascara p.e.	{ Navarro Antoine Blazy Jules	
171	Frezouls Ludovic	Velazquez mixte	{ Pédaille Louis Pistourie Eugène	
172	Fromental Lucien	Ami ba oklo	Rouchon Henri	
173	Frouthy Jean Baptiste	Cassin	Vaugoyeau Henri	
174	Fuget Camille	Rivoli	Bosredon Zacharie	
175	Gabarron François	Tremblet	Gallion Félix	
176	Galano Vincent	Adibekian	Millier Jules	
177	Galibert Achille	Ciaret p.e.	{ Menecau Constant Couscen Odéodore Bouchegamil Cohen René Brochard Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
178	Ganga Joseph	délégué déla C <sup>me</sup> de Bienville	Evesque Louis Blézy Hippolyte	
179	Gautier Léon	d <sup>o</sup> Ternouche p.e.	Ceresteire Louis Camigral Vincent	
180	Garcia Manuel	suppléant déla C <sup>me</sup> d'Oran	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Balleret Henri	M. Garcia, 1 <sup>er</sup> suppléant remplace M. Brière, délégué non acceptant
181	Gardet Henri	délégué déla C <sup>me</sup> de Montélimar	Gas François Fauves Joseph	
182	Garese Antoine	d <sup>o</sup> Bienville	Evesque Louis Blézy Hippolyte	
183	Garrigues Jean		Mariel Bains Hernandez Léon	
184	Gasc Jean		Géryville Azancot Haim	
185	Gasset Jules	Conseiller général		
186	Gautier Julie	délégué déla C <sup>me</sup> d'Ajaccio et Haïdar	Ramonda Louis	
187	Gavalda Urbain	d <sup>o</sup> Mascara p.e.	Navarro Antoine Blazy Jules Pédalieu Louis	
188	Gazin Louis		Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Balleret Henri
189	Geghre Pierre		Mascara p.e.	Navarro Antoine Blazy Jules Pédalieu Louis
190	Gélinéau Théodore		Sig	Ségarra Jérôme Beneysio Simon
191	Gérard Édouard	Conseiller général		
192	Gibaud Jean	délégué déla C <sup>me</sup> de Montagnac	Corchis Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	
193	Giner François	d <sup>o</sup> Argeor	Serrano Marcel Eurénie Jérôme	
194	Girardet Paul	Claret p.e.	Cohen René Crouchaud Billy	
195	Gomis Antoine	Montagnac	Corchis Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	
196	Gonzalès Frans	Marmie	Barbier Auguste Lapiere Alfred	
197	Gouthière Eugène	Bézague mixte	Pestourie Eugène Rouillon Henri	
198	Graillat Henri	Rivoli	Gallion Félix	
199	Greffier Antoine	Mascara p.e.	Navarro Antoine Blazy Jules Pédalieu Louis	
200	Grig Jules	Idel Matos	Komméja Fleuret	
201	Griguet René	Claret p.e.	Cohen René Crouchaud Billy	
202	Grosdemange Léon	L'Hélier	Almaric Albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
203	Guelpa Georges	délégué de la C. <sup>e</sup> de Bléret	Cohen René Grouchaud Jules	
204	Halova Maïre	d <sup>e</sup> Karvna	Barbin Auguste Lapied Alfred	
205	Haudricourt Armand	Moragnon	Borchio Jean Dureigneur Fernand Daquet Paul	
206	Havard Léon	Blémey	Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Albanian Sidore	
207	Kaziza Isaac de Ruba	Néroma	Benayoun Eliezer	
208	Heintz Joseph	Zemouchant	Beittiere Louis Camizat Vincent	
209	Heintzmanus Vidor	Bouquiat	Hermann René	
210	Heurel Alphonse	Hôte belable	Menage Constant Courmay Théodore Boudet Gabriel	
211	Hermannes Raymond	Rélijane	Esclapez Vincent Cabura Joachim	
212	Hinsinger Henri	Hennaya	Houvert Joseph	
213	Holtzscherer Philippe	Legrard	Magrin Constant	
214	Holweck Charles	Tremblet	Miller Jules	
215	Home' alexandre	Bonnier	Gourdon Léon	
216	Huy Maurice	Sig	Segarra Frédéric Beneyslo Simon	
217	Husson Joseph	Cessala	Cézac Edgard	
218	Ivaldi Nicolas	Boubelis	Hochmuth Aloys	
219	Ivanès Frédéric	Messelkler	Mas François Ivanès Joseph	
220	Izarn Ernest	Mascara	Emaud Georges Martié Henri	
221	Jacquier Louis	Bertbelot	Béne Léon	
222	Jacquot Honoré	Abouter	Julien Clément	
223	Jäger Eugène	S <sup>t</sup> Cloud	Boichu Félix Lavie Marcel	
224	Jaillet Jean Baptiste	Sauva	Heauwel Auguste Brumel Henri	
225	Jauffret Jean	Coutellier général		
226	Jeanniot Henri	Couselle général		
227	Jeannin-gros Albert	délégué de la C. <sup>e</sup> de Mascara	Navano Antonia Blazy Jules Pédaille Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
228	Jeantet Louis	délégué de la C <sup>te</sup> de Perregaux	Sanchez Jayme Masson Albert	
229	Jenck Henri	d <sup>e</sup> Et. Rahel	Bailleu Marcel	
230	Jover François	Hébel abbé	Meveau Courtant Coussem Théodore Bouché Gabriel	
231	Juan Louis	Benouehaut mixte	Ferraud Frédéric	
232	Kulezewski Jean	Lourmel	Zuberoa Charles	
233	Labrador Manuel	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
234	Ladet Eugène	Saüda p.e.	Grob Charles Besombes Celestin	
235	Ladruze Marcel	S <sup>t</sup> Cloud	Boichu Félix Lavie Marcel	
236	Lafaille Laurent	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballester Henri	
237	Lafforgue Lucien	Mercuriacome	Mauris Anthelme	
238	Lafon Henri	Maragat	Corregrossa Louis	
239	Vallement Albert	S <sup>t</sup> Cloud	Boichu Félix Lavie Marcel	
240	Lamende Paul	Montagut	Corchis Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	
241	Lanier Auguste	S <sup>t</sup> Louis	Bru Louis	
242	Lanier Louis	Lig	Ségarré Jérôme Beneys Joaquin	
243	Lauchier René	Ponton Chilij	Labare Jules	
244	Lapeyre Jean	Guind	Gonzales Jean	
245	Lassaux Lucien	Biaret mixte	Olivier François	
246	Lasserre Jean Louis	Modadouy	Riera Vincent	
247	Latour Marcelin	Amic Bouatta	Meyer Jean	
248	Laurent Jean	Ayefra	Benhamou Isaac	
249	Laurent Louis	Perregaux	Sanchez Jayme Masson Albert	
250	Lebon Eugène	Trauda p.e.	Couboul David	
251	Lefebvre Louis	Castaigne	Fontaine Henri	
252	Lemoine Adrien	Montagut	Corchis Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
253	Léoni James	délégué de la C <sup>e</sup> de Renan	Brun Pierre	
254	Lévy Judas	1 <sup>o</sup> Blançay	Aboucaya gatton	
255	Lévy Salomon	2 <sup>o</sup> Zerbib	Lyonard Etienne	
256	L'Hévéder François	3 <sup>o</sup> Boutgof	Albaranne Thodore	
257	Lisbonne Alfred	4 <sup>o</sup> Hébel abbé	Berbeth dominique	
258	Long Arthur	5 <sup>o</sup> Chedraha	Boutgofie Meunier dinré	
259	Loughi Jean Marie	6 <sup>o</sup> Augébank	Meunier Constant	
260	Lorca Fulgencio	7 <sup>o</sup> Oray	Coussen Théodore	
261	Lozano Jean	8 <sup>o</sup> Rio Juliano	Bouchegabriel Esclapez Salvador	
262	Luciani Joseph	9 <sup>o</sup> Oray	Loughi Pierre	
263	Luydliq Louis	10 <sup>o</sup> Detrié	Blancalpied, Huart Charles,	
264	Luye Leopold	11 <sup>o</sup> Lefèvren	Dubreuil Antoine, Ballot Henri	
265	Maffre Louis	12 <sup>o</sup> Guinard	Starck Jean François	
266	Maigron Théophile	13 <sup>o</sup> Freuda	Calmeels Henri	
267	Marié Daniel	14 <sup>o</sup> Oray	Blanc alfred, Huart Charles,	
268	Marsan Elie	15 <sup>o</sup> Bertrand	Dubreuil Antoine, Ballot Henri	
269	Marschy Eugène	16 <sup>o</sup> Blauchet	Mauris Anthelme	
270	Martin Louis	17 <sup>o</sup> Mascara	Cohen René	
271	Martinez Jérôme	18 <sup>o</sup> La Séma	Trouchaud Jules	
272	Martinez Raphaël	19 <sup>o</sup> St Cloud	Navarro Antoine	
273	Mary Fernand	20 <sup>o</sup> La Muia	Blazy Jules	
274	Mas Jean	21 <sup>o</sup> Gibelhot	Pédaille Louis	
275	Mathieu Louis	22 <sup>o</sup> St Anne	Azorin Michel	
276	Mathieu Marcel	23 <sup>o</sup> Mascara	Boiche Félix	
277	Maurer Benjamin	24 <sup>o</sup> St Lucien	Cavie Marcel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits sous l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
278	Maurin Linon	délégué déla C <sup>e</sup> de Cenoucheau p.e.	Beisseire Louis Carrignal Vincent	
279	Mauris Jean	d <sup>o</sup>	Deligny Marcelot Henri	
280	Maury Casimir		Borchio Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	
281	Mayer Pierre		La Stidia Drossou Pierre	
282	Maynadie François		Borchio Jean Duseigneur Fernand Baquet Paul	
283	Mazet Ernest		Renault Jullien Joseph	
284	Mazzia Eustile		Woutgoffier Meunier Dénis	
285	Mendiola Joseph		Fleurus Diez Joseph	
286	Mendivie Paul		Oray Blanck Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballot Henri	
287	Merlat Jules	Consciller général		
288	Mennier Arthur	délégué déla C <sup>e</sup> de St Cloud	Boichu Félix Lavie Marcel	
289	Michel Linon	d <sup>o</sup> Vélaghi p.e.	Espinosa Antoine	
290	Milhe Poutingou Joseph		Rio Salado Stark Jean François Calmeels Henri	
291	Mille Joseph		Bellecôte Lissanne Léon	
292	Miquel Joseph		Bernouchant Beisseire Louis p.e. Carrignal Vincent	
293	Miquel Baillé Jean		Argur Ferrano Marcel Eurique Payne	
294	Mira François		Vélaghi Pestourie Eugène Miret Rouchou Henri	
295	Molinary Jean		Descarte Rouaix Joseph	
296	Molle Jules	Consciller général		
297	Mouge Henri	délégué déla C <sup>e</sup> de Zemmora	Fabry François	
298	Mongrenier Pierre	d <sup>o</sup> Messel Kélib	Gas François Travers Joseph	
299	Moutera Bahiedine	Consciller général		
300	Monticelli Auguste	délégué déla C <sup>e</sup> de Mississipi	Gérardin Emile	
301	Mottet Joseph	d <sup>o</sup> Relizane Esclapez Vincent Kangin Cabrera Joaquin		
302	Mugnier Maxime		Kangin Amat Frédéric	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
303	Munoz Mathieu	délégué de la C <sup>me</sup> de Bemoulin mixte	Ferraud Frédéric	
304	Muselli Pascal	Conseiller général		
305	Nahon Isaac	délégué de la C <sup>me</sup> de Bemoulin p.e.	Beitteire Louis Cannigal Vincent	
306	Nègre Maurice	d <sup>e</sup> Bleuzey	Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Albarrau Frédéric	
307	Nerat de Léguité Charles	{ Valuy	Bazet Louis	
308	Nicaise Baptiste	Bleuzey	Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Albarrau Frédéric	
309	Nicolas Fernand	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballot Henri	
310	Nivière Camille	Cousseiller général		
311	Noël Antoine	délégué de la C <sup>me</sup> de Biaret mixte	Olivier François	
312	Noël Félicien	d <sup>e</sup> Cénira	Berle Joseph	
313	Noël Joseph	Beaufort	Evesque Louis Chey Hippolyte	
314	Noguès Ferdinand	Perregaux	Sanchez Jeanne Masson Albert	
315	Nouven Gustave	Ouedarria	Satgé Clément	
316	Nouzille Hubert	Cénira	Berle Joseph	
317	Palma Joseph	Wendt Kebis	Moas François Ivane Joseph	
318	Parès Michel	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballot Henri	
319	Paris Auguste	G. Blond	Boichu Félix Lavie Marcel	
320	Pastor Joseph	Saïda	Heauwel Auguste Brunel Henri	
321	Pastorel Henri	Lamoricière	Laffout Pierre	
322	Pastoureau Alfred	Radouraria	Mourot Félix	
323	Tautard Henri	Zelaghe	Pertourie Eugène Rouchon Henri	
324	Payri Auguste	Cousseiller général		
325	Pellecat Gaston	délégué de la C <sup>me</sup> d'Oray	(Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballot Henri)	
326	Pellegrini Christophe	d <sup>e</sup> Neuvois	Prades Benjamin	
327	Peretti Jean	Wendt Kebis	Moas François Ivane Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
328	Pérez Joseph	délégué de la C <sup>me</sup> de Colomb	Bernastaya Ili	
329	de Perretti Augustin	1 <sup>er</sup> Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballister Henri	
330	Petit Claude	Député		
331	Petrequin Jules	délégué de la C <sup>me</sup> de Firminy	Tuech Henri	
332	Piat Félix	1 <sup>er</sup> Elango	Scotto François	
333	Pic Alfred	Marmia	Barbier Augustin, Lapiède Auguste	
334	Pitollet Charles	Conseiller général		
335	Pitzini Vincent	délégué de la C <sup>me</sup> de Nouvois	Prades Benjamin	
336	Placide Justin	1 <sup>er</sup> St Louis	Bru Louis	
337	Plait Paul	Relizane	Esclapez Vincent, Cabrera Joachim	
338	Pommiès Ernest	Hemaya	Houvert Joseph	
339	Pommert André	Montagny	Cochis Jean, Duseigneur Fernand	
340	Prafumé Joseph	La Léna	Baquet Paul	
341	Puccinelli Michel	Freuda	Azorin Michel	
342	Puech Emile	Cacheron	Couboul David	
343	Pujol François	Magazan	Bastien Eugène	
344	Puverel Louis	Conseiller général	Corregrossa Louis	
345	Pulhon Alfred	délégué de la C <sup>me</sup> de Berthelot	Beau Louis	
346	Sugrat Auguste	Conseiller général		
347	Sullici Pierre	délégué de la C <sup>me</sup> de Marmia	Barbier Auguste, Lapiède Alfred	
348	Rabisse Albert	1 <sup>er</sup> Hecus	Dièz Joseph	
349	Raeff Auguste	Bosquet	Macary Maurice	
350	Ragon Paul	Brunelet	Bonni Augustin	
351	Ragot Hector	Oray	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antonin, Ballister Henri	
352	Ramis Auguste	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
353	Ranc Eugène	délégué de la C <sup>me</sup> de St-Lucien	Denis Henri	
354	Reboul André	d <sup>e</sup> Zikermann	Anastasy Henri	
355	Rehm Marcel	{ Saïda p. <sup>e</sup> ,	grob charles, Béroulles Célestine	
356	Reis Gaston	Lamtar	Vautenat Louis	
357	Renaud François	Conservier général		
358	Renault Marius	délégué de la C <sup>me</sup> du Bel-Air	Espinosa Antoine	
359	Reyjat Charles	d <sup>e</sup> Chauzy	Chabrier François	
360	Resnouard Joseph	Gibellino	Mommeja Fleuret	
361	Ribot Maurice	Kascara mixte	Emard Georges Martin Henri	
362	Ribot Victor	Benifaf	Evesque Louis Thiéy Hippolyte	
363	Ricard Eugène	Oran	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine, Ballot Louis	
364	Richard Estimé	Relizane	Esclapez Vincent Cabrera Joachim	
365	Richard Louis	Perregaux	Sanchez Jayme Beneysto Simon	
366	Richard Pierre	Argent	Serrano Marcel Eurique Jayme	
367	Richerme Henri	Cassaigne	Fontaine Henry	
368	Rico Jayme	Saïda mixte	Heausel Auguste Bruel Henri	
369	Rico Marius	Ricardal	Harcé Jeanne, Jeanne, Caluel Henri	
370	Rivière Dominique	Relizane	Esclapez Vincent Cabrera Joachim	
371	Robert Louis	Sig	Le Garra Jérôme Beneysto Simon	
372	Robiniat Léophile	Thessaléki	Moas François Swanet Joseph	
373	Roche Léon	Portaux Paul	Fauchet François	
374	Rodriguez Aurélia	Benifaf	Evesque Louis Thiéy Hippolyte	
375	Roquefère Louis	Baudens	Jacquel Léophile	
376	Rosan Henri	Merat Lacoste	Mauris Adeline	
377	Rouhineau Léon	S <sup>t</sup> Leu	Dufay André	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
378	Roufast Auguste	délégué de la C <sup>me</sup> de Nîmes gauvain	Cochet Jean Duseigneur Fernand Baptet Paul	
379	Roussel Louis	d <sup>e</sup> Arcolé	Daudriu Alfred	
380	Roux Frédéric Arthur	député		
381	Rulliat Léon	délégué de la C <sup>me</sup> de Saïda p.e.	Grob Charles Bétonnès Clément	
382	Ryckwaert Paul	d <sup>e</sup> Brois Marabout	Cranière Marius	
383	Sabatou Justus	saïda mixte	Heausel Auguste Bruvel Henri	
384	Sachet Jean	Lourmel	Zubroca Charles	
385	Saez Joseph	Bélaghi mante	Pestourie Eugène Rouchou Henri	
386	Saillard Henri	S. Kaur	Obadia Meyer	
387	Saint-Jean Jean	H. Bouhadjar	Levoble Eugène Coulon Louis, dit Jean	
388	Salama Jacques	Ciaret p.e.	Cohen René Cronchard Hilly	
389	Salanon Jules	A. el Bouk	Longhi Pierre	
390	Salvador Zidou	Siq	Legarra Joaquin Beneysto Simon	
391	Salvat Auguste	Ouedbaâa	Latge Clément	
392	Sanchez Vincent	Benistaf	Evesque Louis Thely Hippolyte	
393	Laurel Jules	Couselle général		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUITÉS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
394	Laurin Paul	Counillier général		
395	Scalieri Théophile	délégué d'Orsay	Blanc Alfred Huart Charles Dubreuil Antoine Ballster Henri	
396	Schwein André	{ H. Bou Hadjat	Lenooble Eugène Coulon Louis, dit Jean	
397	Segade Antoine	Boukoufji	Cruché François	
398	Sempéres François	Rosalado	Starck Jean François Calvès Henri	
399	Senteuré François	Prudon	Bougeot Fernand	
400	Sérée Firmin	Aydarba	Esclapez Salvador	
401	Serrano Frédéric	Dublucan	Bavrière Hermine	
402	Serres Pascal	Counillier général		
403	Seyler Jean	délégué d'Alambouli	Glacon Jules	
404	Sicard Joseph	Tukerman	Anastay Henri	
405	Simonet Jules	Orsay	Blanc Alfred Huart Charles Dubreuil Antoine Ballster Henri	
406	Soriano Thomas	Elancos	Scotto François	
407	Soufflot André	d°		
408	Soulas Raymond	Zemmora	Fabry François	
409	Stehr Alfred	Zafaroui	Aguillo José	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
410	Cabraly Louis	délégué de la C <sup>me</sup> d'Oran	Blanc Alfred, Huart Charles, Dubreuil Antoine Ballester Henri	
411	Cabet Louis	d <sup>o</sup> Blanqui	Aboucaya Gaston Lyotard Etienne Alcaraz Hidore	
412	Cabet Maurice	Council général		
413	Caghezout Gaëb	délégué de la C <sup>me</sup> de Marne	Barbin Auguste Lapiet Alfred	
414	Caleb Alphonse	Council général		
415	Chévenet Charles	délégué de la C <sup>me</sup> de Marne	Torchio Jean Ducruque Fernand Baguet Paul	
416	Chévenet Honoré	d <sup>o</sup> Connin	Lafabregue Xavier	
417	Thomas Abel	Hédi Belabbès	Merleau Constant Cousin Théodore Bouche Gabriel	
418	Thomas Brutus	Ouedjelout	Bernard Jacques	
419	Cordjmaoui Hasskouf	Palikao	Bentatouli Lounès	
420	Cournot Edouard	Arzew	Lerrauo Marcel Eurique Jayne	
421	Craverte Jean	Saidaphé	Grob Charles Betouche, Célestine	
422	Cruchetty Marius	Arzew	Lerrauo Marcel Eurique Jayne	
423	Ursch René	Cacheron	Bastier, Léon	
424	Vallée Albert	Council général		
425	Sautenat Louis	délégué de la C <sup>me</sup> Boukraïfi	Crache François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
426	Vassas Joseph	{ délégué de la Côte d'Aux, élagueur	Loughlin Pim	
427	Vaugoyeau Adolphe	{ Cabia Weber Alfred		
428	Vautherot Henri	{	Ciriacus Puech Henri	
429	Veillon Charles	{	Auzelhaos Ramonda Louis	
430	Véziat Jean Baptiste	{	Auzelhaos Boutié Charles	
431	Viala Alexandre		Reuchi Ruedas François	
432	Victorri Auguste	{	Auzelhaos Escalapez Salvados	
433	Vidal Joseph	{	Tauduhuon Grob Charles Bérouber Théodore	
434	Vincent Maurice	{	Hédi Chami Lécard Eugène	
435	Voreux André	{	J. Lee Duzan André	
436	Villaume Alphonse	{	Braudel Hochmuth Aloys	
437	Vuillermet Sylvain	{	Cabia Weber Alfred	
438	Witzikam Emile	{	Auzelhaous Laurens Pierre	
439	Xambo Paul	{	Meneau Courtaut Hédi Belabbès Coussen Théodore Bouche Gabriel	
440	Zenou Raphaelie	{	Géryville Arancot Haim	

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Oran , le 31 décembre 1926.

Le Préfet,  
Ghammamy

3  
DEPARTEMENT  
d'Oran

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N°<sup>s</sup> 1 à 220 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
1	Abadie Paul del. Saïda m.		/			
2	Abelhé Abel del. Clemencen		/			
3	Abou Maxime del. Mostaganem		/			
4	Duglio Gaspard del. Oran		/			
5	Ailloud Joseph del. Turenne.		/			
6	Alberge Alfred del. Ali. Kial		/			
7	Alibert Jules del. Saïda m.		/			
8	Alibert Pierre del. Chany		/			
9	Alleene Charles del. Saïda. p.e.		/			
10	Amselflem Yaya del. Clemencen		/			
11	Andreani Pierre Paul del. Galat		/			
12	Andreu Manuel del. Rio. Salado.		/			

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSENSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Chiffion, Jean del. Prudon.		/			
14	Anton, Antoine del. Mersel. Kebir.		/			
15	Antona, Gabriel del. Tiziaret. p.e.		/			
16	Arbogast, Florent del. Perregaux.		/			
17	Chorin Antoine del. Mostaganem		/			
18	Aubert Georges. del. Mechera.		/			
19	Oyala, Joseph del. Tbelat		/			
20	Ozam, Jean Conseiller général		/			
21	Ballester Vincent del. Sig.		/			
22	Balzani Laurent del. Arzew.		/			
23	Barbier, Michel del. Bel. Abbés		/			
24	Barusien Georges del. Bel. Abbés		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Barou, albert. dél. St Cloud		/			
26	Bauby, Louis. dél. Pont de l'Isle		/			
27	Bayle, Louis. dél. Port aux Poules.		/			
28	Becker, Nicolas. dél. Missaghian		/			
29	Benarrou, Joseph. dél. Télagh mixte		/			
30	Benassayag, Jacob. dél. Témouchent p.ex.		/			
31	Benchimol Salomon. dél. Relizane		/			
32	Benhamou Moulli. dél. Blémeen		/			
33	Benichou Josie. dél. Arzew.		/			
34	Zenichou Meriam. dél. Blémeen.		/			
35	BenKimoun Joseph. dél. Beni-Saf.		/			
36	Benzaken nessim. dél. Blémeen		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bergougnonc Guile del. Perregaux			/		
38	Beringuer, Vincent del. Perregaux			/		
39	Bermudes Christophe del. Turgot.			/		
40	Berna, Joaquin del. Boelags m.			/		
41	Bernabeu, François del. Bon. Henni			/		
42	Bernard d'Agul del. Rio. Salado.			/		
43	Bernière, Pierre del. Sig.			/		
44	Berrone, Félix del. Relizane			/		
45	Bertrand, Etienne Conseiller Général			/		
46	Besse, Joseph. del. Clemours.			/		
47	Bessueille, Philomen del. H <sup>m</sup> . bou. Hadjar			/		
48	Bidorff, Georges. del. Bon. Gélyis			/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
49	Digorre, Joseph dil. Tiarret. p. ex.		b/v			
50	Plain, Jules dil. Kleber		b/v			
51	Bobillo, Antoine dil. La McKerra.		b/v			
52	Boggio, Paul dil. Trienda mixte.		b/v			
53	Bolux Basset, Louis Conseiller Général		b/v			
54	Bonnet, Jean dil. Colomb.		b/v			
55	Bonnet, Paul dil. Bel Abbès		b/v			
56	Borderes, Emile dil. St Cloud		b/v			
57	Borderes, René Conseiller général		b/v			
58	Bories, Gaston dil. Mascara mixte		b/v			
59	Bouaziz, Joseph dil. Nedroma		b/v			
60	Boulenc Maxime dil. Renault.		b/v			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bourgeois, Émile dil. Dublineau		/	/		
62	Bouteille, Camimir dil. Pont de l'Isso		/	/		
63	Boutié, Charles. dil. Bellevue.		/	/		
64	Bouty, Jules. Conseiller Général		/	/		
65	Bouyssie Auguste dil. du Rial.		/	/		
66	Brahim Zenon dil. Affou.	<u>Zenon Brahim</u>	/	/		
67	Bravais, Alphonse dil. Béni-Saf.	<u>A. Bravais empêché</u> <u>Emoune Béni</u> <u>empêché finif</u>	/	/		
68	Brun, Henri dil. Tornaka.		/	/		
69	Cabassot, Henri dil. Mascara p.e.		/	/		
70	Cacace, Jaurier dil. Oran		/	/		
71	Cahuzac, Louis dil. S.F. Clouet.		/	/		
72	Calmon, Louis dil. S.F. Clauz.		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Calvat, Jacques dil. Salat		b/v			
74	Cambon, Etienne dil. Telagh p.ex		b/v			
75	Camfrancq, François dil. Trois Marabouts		b/v			
76	Capela, Casimir dil. Clémence		b/v			
77	Carayon, Edouard dil. Bel abbé		b/v			
78	Carrière, Louis dil. Mascara. p.e.		b/v			
79	Carron, Georges dil. Clemencen		b/v			
80	Castex, Jean dil. Trumelet		b/v			
81	Catroux, Charles. dil. Saïda p.ex	H. Grob Charles, suppléant, remplace M. Catroux Charles, empêché	b/v			
82	Cayla, Edouard. dil. Sebdou		b/v			
83	Cazenave, Alphonse dil. Telagh mixte		b/v			
84	Cervera, Joseph dil. Maleara mixte		b/v			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Chamuel Auguste del H <sup>m</sup> bou Hadjar		/			
86	Chanfreau Baptiste del Palissy		/			
87	Chanut Edouard del Gran		/			
88	Chapuis Remy del Descartes		/			
89	Chevassut Georges del Mascara p.e.		/			
90	Chollet Edouard del Lourmel		/			
91	Chouffroux Félix del Clemenc		/			
92	Glady Victor del Mascara p.e.		/			
93	Glairond François del Gelissier		/			
94	Glerc Elié del Am. Bedelis		/			
95	Glerc Elié del Gariet p.e.		/			
96	Colin Camille del Lig.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Combret, Etienne del. Turgot		/			
98	Compere, Antoine del. Sebdou		/			
99	Cordonnier, Eugène del. Missorghim		/			
100	Coste, Cyprien del. Relizane		/			
101	Coste, Lucien del. Bon. Her		/			
102	Coutangeon, Marcel del. Oued. Imbert		/			
103	Courtot, Charles del. Ossi. Ben. Okba		/			
104	Courtot, Leon del. Lamoricière		/			
105	Cousin, Antonin del. Lamtar		/			
106	Curel, Jean Conseiller Général		/			
107	Dallée, Camille del. Mascara p. ex		/			
108	Danthony, Henri Conseiller Général		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Dariut, Prosper. del. La Stidia.		/			
110	Dateu, Michel del. Beni. Saf.		/			
111	David, Etienne del. Telagh m.		/			
112	David, Louis del. Kleber.		/			
113	Debruycker, Henri del. Ammi. moussa.		/			
114	Defès Jean. Marie del. Bon. Ifer.		/			
115	Delage, Ernest (père) del. Hm. bou. Hadjar.		/			
116	Deleigne, aristide. del. Kiarat m.		/			
117	Delisle, Henry. del. Volélat.		/			
118	Delorme, Edmond del. La cte Kerra		/			
119	Delrèche Jean. Baptiste del. Temonchent mire					
120	Demas, Charles. del. Bel. abbé.		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Denjean, Hubert dil. Mascara mixte		/N			
122	Denjean, Joseph dil. Chierville		/N			
123	Germu, Paul dil. Bouguirat		/N			
124	Descamps Emile dil. Sidi-Chami		/N			
125	Descat, Gabriel dil. Er. Rahel		/N			
126	Dessort, Emile dil. Mascara m.		/N			
127	Devaux, Louis dil. La Mina		/N			
128	Diaz, Antoine dil. Gran		/N			
129	Dillenschneider dil. Galissay		/N			
130	Doumend Jules dil. Remchi		/N			
131	Ducourneau, Leonce dil. Ain-Sefra		/N			
132	Duccoussu, Joseph dil. Noisy les Bains		/N			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Ducros, auguste dil. Turenne.		/	/	/	
134	Dufour, Jean Marie dil. Saïda. p.e.		/	/	/	
135	Dupreux, Fernand dil. St. Dime		/	/	/	
136	Durand, Gaston dil. Lemouchent mixte		/	/	/	
137	Durel, Pierre dil. Gran.		/	/	/	
138	Dusseau, Emile dil. Parmentier.		/	/	/	
139	Outruel, Alfred dil. Lemouchent p.e.		/	/	/	
140	Guvivier, Eugène dil. Bel. abbé.		/	/	/	
141	Edelen, Albert dil. Bou. Chr.		/	/	/	
142	Elsen, Louis dil. Tassin		/	/	/	
143	Elsen, Louis dil. Drzew.		/	/	/	
144	Gualbert René dil. Lemouchent p.e.		/	/	/	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
145	Enault, alfred. del. Perregaux		b/n			
146	Elliard, Fernand del. Legrand		b/n			
147	Espinosa Laurent del. Galikao	M. Espinosa Laurent, élu p.e. est remplacé par le suppléant M. Bensadoun Samuel	b/n			
148	Esteve, Francois del. Detrie	M. Bury Auguste, suppléant remplace M. Esteve Francois, malade	b/n			
149	Eudes, Etienne del. Zemmora		b/n			
150	Fages alexandre. del. Saporiere		b/n			
151	Favarel, Camille. del. Gran		b/n			
152	Favorito, archange. del. Ozew		b/n			
153	Feijoo, albert del. Lemouchent p.e.		b/n			
154	Fernandez Salvador del. Perregaux		b/n			
155	Ferrara, Antoine del. Mers. et. Kiebi		b/n			
156	Ferrari Jean del. Saïda. p.e.		b/n			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Pieschi, Albert del. Mers et Kebir	:	/			
158	Plandin, Eustache del. Chiersville		/			
159	Plinois, Henri del. Tadélat		/			
160	Ploutier Baptiste del. Gran		/			
161	Ponteyraud del Hm. Jean Charles. bou. Haïdar		/			
162	Torgues, Clément del. Parmentier		/			
163	Torra, Pierre del. Lemouchent mixte	:	/			
164	Porterre, Joseph del. Lemouchent M.		/			
165	Porteda Eliodore. del. Sig.		/			
166	Porteda, Eliodore. del. Bou. Henri		/			
167	Toucard, Paul. Conseiller Général		/			
168	Toulloux Jean del. Assi. Amour.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Tournier, alain del. Relizane		/			
170	Tournil, antoine del. Mascara p.e.		/			
171	Frezouls Ludovic. del. Belagh mixte		/			
172	Bromental Pierre del. Assi ben Okba.		/			
173	Fronty Jean. Baptiste del. Cassin		/			
174	Puget Camille. del. Rivoli		/			
175	Gabarrou Francois del. Les Trembles.		/			
176	Galano, Vincent del. Bel. abbes		/			
177	Galibert, achille del. Kiarat. p.e.		/			
178	Ganga, Joseph del. Beni Sef		/			
179	Gautier Leon del. Temouchent p.e.		/			
180	Garcia, manuel. suppl. del. Oran.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Gardet, Henri. dil. Mers. el. Rebir		/			
182	Garese, Antoine. dil. Beni. Saf.		/			
183	Garriguet, Jean. dil. Nosy les Bains		/			
184	Gasc, Jean dil. Géryville		/			
185	Gasser, Jules. Conseiller général.		/			
186	Gautier, Julien dil Ann. el. Hadjar		/			
187	Garalda, Urbain dil Mascara. p.e.		/			
188	Gazin, Louis. dil. Oran		/			
189	Géghre, Pierre dil. Mascara p.e.		/			
190	Gelineau, Théodore dil. Sig.		/			
191	Gerard, Edouard. Conseiller général		/			
192	Gibaud, Jean dil. Mostaganem		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
193	Giner, François. dil. Arzew.		/			
194	Girardet, Raoul. dil. Gariet. p.e.		/			
195	Gomis, Antonie. dil. Mostaganem.		/			
196	Gonzales, François. dil. Marnia M.		/			
197	Gonthiere Eugène dil. Elagh M.		/			
198	Graillat, Henri. dil. Rivoli		/			
199	Greffier, Antonie. dil. Mascara p.ex		/			
200	Grig, Jules. dil. Djebel. Nador.		/			
201	Griguer, René. dil. Gariet p.e.		/			
202	Grodemange, Leon dil. S. Hillil		/			
203	Guelfa, Georges. dil. Gariet p.e.		/			
204	Haloua, mose. dil. Marnia M.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Haudricourt, Arnaud dil. Mostaganem.		b/v			
206	Havard, Seon dil. Clemencin		b/v			
207	Haziza Isaac de Ruben dil. Nedroma.		b/v			
208	Heintz, Joseph dil. Timonchent p.e.		b/v			
209	Heintzmann, Victor dil. Ponguirat		b/v			
210	Henri Alphonse dil. Bel Abbé		b/v			
211	Hernandez Raymond dil. Relizane		b/v			
212	Hinstinger, Henri dil. Kennaia		b/v			
213	Holtzscherec, Philippe dil. Legrand		b/v			
214	Holweck Charles. dil. Les Trembles.		b/v			
215	Homé, Alexandre. dil. Bonnier		b/v			
216	Hum, Maurice dil. Sig.		b/v			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt électeurs.

A

Oran

, le

7 Janvier 1927

Le Préfet,

*Blanchard*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

dix-neuf personnes

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. J. J.*

Les Scrutateurs,

*E. L. S.*  
*B. G. S.*  
*J. B. D. J.*

4  
DEPARTEMENT  
d'Oran

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 221 à 440 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
221	Jacquier Louis dél. Berthelot		M.			
222	Jacquot Honore dél. Aboukir		M.			
223	Jaeger Eugène dél. St. Cloud		M.			
224	Jaillet Jean Baptiste dél. Saida N°.		M.			
225	Janfret Jean Conseiller général		M.			
226	Jeanmot Henri Conseiller général		M.			
227	Jeanningros albat dél. Mascara 9-2.		M.			
228	Jeantet Louis dél. Piréganx		M.			
229	Jenck Henri dél. Et Rahel		M.			
230	Jover François dél. Bel Abbès		M.			
231	Juan Louis dél. Génouillet M.		X			
232	Kulezewski Jean dél. Lourmel		M.			

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
233	Labrador Manuel dél. Oran		M.			
234	Ladet Eugène dél. Soïda F. E.		M.			
235	Ladruze Marcel dél. St. Cloud		M.			
236	Lafaille Laurent dél. Oran		M.			
237	Lafforgue Lucien dél. Marcou Lacombe		J.A.			
238	Lafon Henri dél. Mazagran		M.			
239	Lallement Albert dél. St. Cloud		M.			
240	Lamonde Paul dél. Mostaganem		M.			
241	Lamus Auguste dél. St. Louis		M.			
242	Lamur Louis dél. St. Denis du P. <sup>g</sup>		M.			
243	Lanchier René dél. Pont du Chifif		A.			
244	Lapeyre Jean dél. Guiard		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
245	Lassaux Lucien dil. Biaret M.		M.			
246	Lasserre Jean Louis dil. Motta Douz		M.			
247	Latour Marcellin dil. Ammi Moutta M.		M.			
248	Laurent Jean dil. Am Siéra		M.			
249	Laurent Louis dil. Perrigaud		M.			
250	Lebon Eugène dil. Franda G.-E.		M.			
251	Lefebvre Louis dil. Cassaigne M.		M.			
252	Lemoine Adrien dil. Mostaganem		M.			
253	Lioni James dil. Renan		M.			
254	Lévy Juda dil. Blumen		M.			
255	Lévy Salomon dil. Uziel Due		M.			
256	L'Héredet François dil. Montgolfier		M.			

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
257	Lisbonne Alfred dél. Jidi l'l Abbès		M.			
258	Long Arthur dél. Aimé Larba		M.			
259	Longhi Jean Marie dél. Aimé Gourde		M.			
260	Lorca Fulgence dél. Oran		M.			
261	Lozano Jean dél. Rio Salado		M.			
262	Luciani Joseph dél. Oran		M.			
263	Luydlin Louis dél. Ditrice		H.			
264	Luye Leopold dél. Laferrière		M.			
265	Maffre Louis dél. Guiard		M.			
266	Maigron Thiophile dél. Grinda M.		M.			
267	Marie Daniel dél. Oran		M.			
268	Marsan Elie dél. Merier Lacombe		M.			

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
269	Marschy Eugène dil. Biarritz P.E.		M.			
270	Martin Louis dil. Mascara P.E.		M.			
271	Martinez Jérôme dil. la Senia		M.			
272	Martinez Raphaël dil. St Cloud		M.			
273	Mary Fernand dil. la Mina M.		M.			
274	Mas Jean dil. Djebel Nadir M.		M.			
275	Mathieu Louis dil. St Aimé		M.			
276	Mathieu Martin dil. Mascara P.E.		M.			
277	Maurel Benjamin dil. St Lucien M.		M.			
278	Maurin Simon dil. Annemasse P.E.		M.			
279	Mauris Jean dil. Deligny		M.			
280	Maury Camille dil. Montagnacum		M.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
281	Mayer Pierre dil. Lastidia		M.			
282	Maynadie François dil. Mostaganum		M.			
283	Mazet Ernest dil. Renault A		M.			
284	Mazzia Emile dil. Montgolfier		M.			
285	Mondiela Joseph dil. Fleurus		M.			
286	Menudier Paul dil. Oran		M.			
287	Merlat Gilles Conseiller général		M.			
288	Mennier Arthur dil. St. Cloud		M.			
289	Michel Simon dil. Télagh I.E.		M.			
290	Milhe-Pontingon Joseph dil. Rio Salado		M.			
291	Mille Joseph dil. Belcourt		M.			
292	Miquel Joseph dil. Ain Benoachet 98		M.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
293	Miquel-Haillé Jean dél. Arzur		M.			
294	Mira François dél. Celagh M.		M.			
295	Moliniary Jean dél. Descartes		M.			
296	Molle Jules Conseiller général		M.			
297	Mouge Henri dél. Zammora M.		M.			
298	Mongremont Pierre dél. Mus d'Kébit		M.			
299	Montera Mahiedine Conseiller général		M.			
300	Monticelli Auguste dél. Messyghim		M.			
301	Mottet Joseph dél. Relizane		MF			
302	Mugnier Maxime dél. Mangin		M.			
303	Munoz Mathieu dél. Am'linnukent M.		M.			
304	Muselli Pascal Conseiller général		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
305	Mahon Isaac dil. Aim Benoîche G.E.		m.			
306	Nègre Maurice dil. Blançon		m.			
307	Nérat de Léguise Charles dil. Valmy		m.			
308	Nicaisse Baptiste dil. Blançon		m.			
309	Nicolas Fernand dil. Olau		m.			
310	Nivière Camille Conseiller général		m.			
311	Noël Antoine dil. Biard M.		m.			
312	Noël Félicien dil. Témis		f.			
313	Noël Joseph dil. Bini Saf		m.			
314	Noquès Ferdinand dil. Perigaux		m.			
315	Nouven Gustave dil. And Baria		m.			
316	Nouzille Hubut dil. Témis		f.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
317	Salma Joseph dél. Mus et Kébir		M.			
318	Pares Michel dél. Oran		M.			
319	Taris Auguste dél. St Cloud		M.			
320	Pastor Joseph dél. Saida M.		M.			
321	Pastorel Henri dél. Lamorièze		M.			
322	Pastoureaux Alfred dél. Blad Tonaria		M.			
323	Pautard Henri dél. Télagh M.		M.			
324	Payri Auguste Conseiller général		MM			
325	Pellecat Gaston dél. Oran		M.			
326	Pellegrini Christophe dél. Nemours		M.			
327	Perretti Jean dél. Mars et Kébir		M.			
328	Perez Joseph dél. Elimb Béchar		M.			

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
329	de Perretti Augustin dil. Oran		M.			
330	Petit Claude député		M.			
331	Pétrquin Jules dil. Birman		M.			
332	Siat Félix dil. Elancet		M.			
333	Sic Alfred dil. Marnia M.		M.			
334	Titollet Charles Conseiller général		M.			
335	Titzini Vincent dil. Nemours		M.			
336	Placide Justin dil. St Louis		M.			
337	Blait Paul dil. Relizane		M.			
338	Tomies Ernest dil. Annaya		M.			
339	Tommert André dil. Montagnem		H.			
340	Bréfume Joseph dil. la Sénia		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
341	Tuccinelli Miquel dil. Granda G.		M.			
342	Puech Emile dil. Cacheron M		M.			
343	Pujol François dil. Mazagran		M.			
344	Piverel Louis Conseiller général		M.			
345	Quichon Alfred dil. Barthéléty		M.			
346	Queyrat Auguste Conseiller général		M.			
347	Quilici Pierre dil. Marnia M.		Q.			
348	Rabisse Albert dil. Flarus		M.			
349	Raëss Auguste dil. Bosquet		M.			
350	Ragon Paul dil. Brumelot		M.			
351	Ragot Hector dil. Ozan		M.			
352	Ramier Auguste Conseiller général		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
353	Ranc Eugène dil. Alain M.		M.			
354	Reboul André dil. Finkermann		M.			
355	Rehm Marcel dil. Saida F.E.		M.			
356	Reis Gaston dil. Lamta		M.			
357	Renaud Grégoire Cousset général		M.			
358	Renault Marius dil. Célyah F.E.		M.			
359	Reyjal Charles dil. Chanzy		M.			
360	Reynouard Joseph dil. Michel Nadal M		M.			
361	Ribot Maurice dil. Marana M.		M.			
362	Ribot Victor dil. Beni Saf		M.			
363	Ricard Eugène dil. Oran		M.			
364	Richard Casimir dil. Relizane		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-dessous	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
365	Richard Louis dil. Perrigaux		M.			
366	Richard Pierre dil. Arpin		M.			
367	Richermo Henri dil. Cataigne M.		M.			
368	Rico Jayme dil. Lauda M.		M.			
369	Rico Marins dil. Rio Salado		M.			
370	Rivière Dominique dil. Relizane		G.			
371	Robert Louis dil. St Denis du Lys	Remplace M. Robert Louis par M. Legaria Jayme Farand	M.			
372	Robinat Emile dil. Merci Rihis		M.			
373	Roche Léon dil. Port aux Poules		M.			
374	Rodriguez Aurelio dil. Beni Suf		M.			
375	Roquefère Louis dil. Baudens		M.			
376	Rosan Henri dil. Merlet Larambe		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSENEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
377	Roubineau Eugène dcl. St Teu		M			
378	Roufast Auguste dcl. Montaganum		M.			
379	Rousset Louis dcl. Arcole		M.			
380	Roux-Greissineng député Arthur		M.			
381	Rulliat Léon dcl. Saïda P.L.		M.			
382	Ryckwaert Paul dcl. Brus Marabout		M.			
383	Sabaton Justin dcl. Saïda M.		M.			
384	Sachet Jean dcl. Sournel		MM			
385	Saez Joseph dcl. Blaghi M.		M			
386	Saillard Henri dcl. St Mans		MM			
387	Saint Jean Jean dcl. Hammamla Hafid		M.			
388	Salama Jacques dcl. Biaret P.E.		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
389	Salanon Jules dil. Aïn el Turba		M.			
390	Salvador Isidore dil. St Denis du Hig		M.			
391	Salvat Auguste dil. Oued Taria		M.			
392	Sanchez Vincent dil. Beni Saf		M.			
393	Sauvel Jules Conseiller général		M.			
394	Saurin Paul Commissaire général		M.			
395	Scalieri Ghislain de dil. Oran		X			
396	Schwein André dil. Hammam Bou Hadjar		M.			
397	Ségade Antoine dil. Boukanech		M.			
398	Sempéres François dil. Rio Salado		M.			
399	Sentenac François dil. Gruton		M.			
400	Sérié Firmin dil. Aïn el Arba		M.			

NOMS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSENEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
No 1	Serrano Gravier dil. Dublincou		M.			
No 2	Serres Pascal Conseiller général		M.			
No 3	Seydel Jean dil. Assi bon Nif		M.			
No 4	Sicard Joseph dil. Inkermann		J.			
No 5	Simonet Jules dil. Olan		M.			
No 6	Soriano Thomas dil. El Anor		J.			
No 7	Soufflot André dil. El Anor		M.			
No 8	Soulas Raymond dil. Zummora M.		M.			
No 9	Stehr Alfus dil. Bafaravui		M.			
No 10	Tabarly Louis dil. Olan		M.			
No 11	Gabet Edward dil. Blumen		Me.			
No 12	Gabet Maurice Conseiller général		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
413	Taghezout Baïeb dit. Maria M.		M.			
414	Taleb abdessem Conseiller général		M.			
415	Gherenek Charles dit. Mortaganem		M.			
416	Gherenek Honoré dit. Bouin		M.			
417	Thomas Abd dit. Tidihabes		M.			
418	Thomas Brutus dit. Oud Imbert		M.			
419	Gordjman Metkouf dit. Galikao		M.			
420	Tourmet Edmond dit. Argur		M.			
421	Bravere Jean dit. Jaida P.L.		M.			
422	Bruchetty Marius dit. Argur		M.			
423	Wischs René dit. Cacheron M.		M.			
424	Valleur Albert Conseiller général		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
425	Vantenat Louis dél. Boukancéfis		M.			
426	Vassas Joseph dél. Aimé Burck		M.			
427	Vaugoyeau Adolphe dél. Tabia		M.			
428	Vautherot Henri dél. Birman		M.			
429	Veillon Charles dél. Aimé Hadjat		M.			
430	Véziat Jean Baptiste dél. Aimé Bidelis		M.			
431	Viala Alexandre dél. Remchi M.		M.			
432	Victorri Augusto dél. Aimé Arba		M.			
433	Vidal Joseph dél. Laïda P.E.		M.			
434	Vincent Maurice dél. Sidi Chami		M.			
435	Voxeur André dél. St Leu		M.			
436	Viillaume Alphonse dél. Boublélis		M.			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt électeurs. (220).

A

Oran

, le 7 Janvier 1927

Le Préfet,

*M. Hanbury*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*S. Gauthier*

Les Scrutateurs,

*B. B. J. Hanbury  
G. Gavard*

*H. Morris*

1<sup>er</sup> Bureau ..  
de A à I

# Département d'Oran.

Election Senatoriale du 9 Janvier 1927.

1<sup>er</sup> tour de scrutin.

## Feuille de dépouillement.

Scruteurs..

Noms et prénoms.	Numéro sur la liste Electorale
Sibomme Alfred.	294-
Taborly Louis.	610-
Mouadie Baptiste	308-
Pareï Alphonse.	318-
Véry Juda-	296-



Signatures des Scrutateurs ~~et du préfet~~

~~B. Nivine~~ — ~~A. J.~~  
~~J. L.~~ — ~~H. D. G.~~  
~~G. J. G.~~

6/  
2<sup>e</sup> Bureau.

De J à Z.

## Département d'Oran.

### Élection sénatoriale du 9 janvier 1927.

1<sup>er</sup> tour de scrutin.

### Feuille de dépouillement.

Scrutateurs.

Noms et prénoms.	Numéro sur la liste électorale.
Scalieri Thimiste de P.	395
Ferriot Jean	156
Flavarel Camille	151
Benzaken Messim	36
Amsellem Yaya	10



Signatures des Scrutateurs.

J. M. Lévy

J. M. Lévy

Olivier Farand

Fleury